60 ANS D'ACTION MUNICIPALE

DONT 40 ANS D'UNION DE LA GAUCHE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE PLOUFRAGAN

1956-1977

Marcel COSSON, maire de 1956 à 1977.
20 ans de mandats marqués par le boom démographique.

Entre 1960 et 1975, le baby-boom, l'exode rural, l'attraction du bassin d'emploi de Saint-Brieuc, sont autant de facteurs qui concourent à l'explosion démographique.
A Ploufragan, le boom démographique est particulièrement lié au transfert de l'entreprise Chaffoteaux-et-Maury du Légué vers la zone industrielle des Châtelets en 1968.
La Ville se trouve confrontée à une demande de logements de la part des ouvriers. La municipalité accepte, non sans désaccords et vifs débats, la proposition de l'Office départemental HLM de construire une cité dans le bourg.

Marcel Cosson et ses équipes successives lancent l'ébauche d'une organisation municipale moderne avec la mise en place d'infrastructures qui existent encore aujourd'hui pour la plupart.

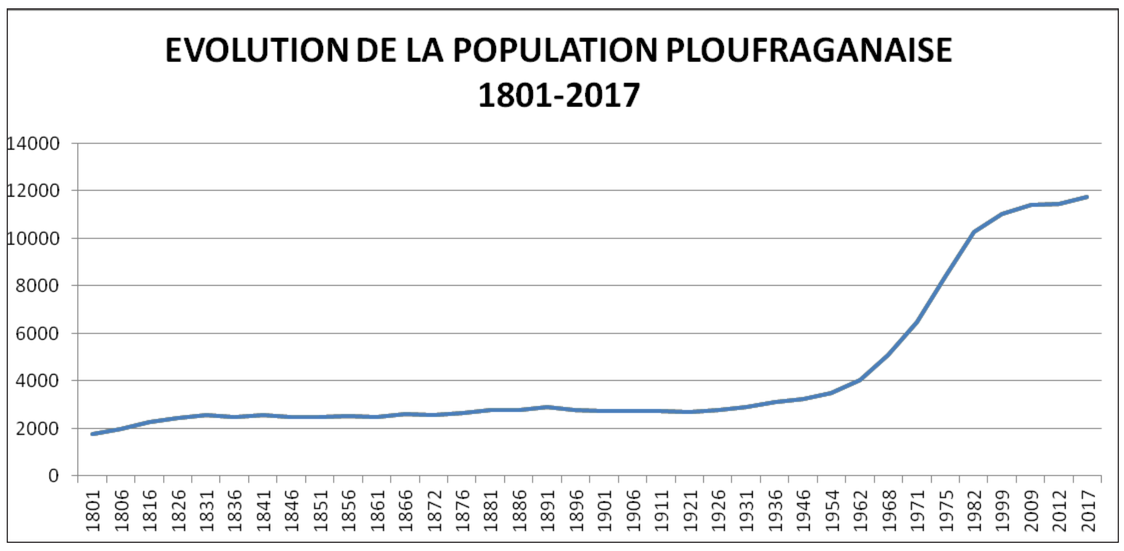

Evolution de la population jusqu'en 2017.

Entre 1954 et 1975 : + 4 811 habitants

Entre 1975 et 2017 : +3 389 habitants

Son action sera reconnue par l'équipe suivante.
Dès les premières séances, le conseil municipal, après les élections de mars 1977, propose de nommer Marcel Cosson maire-honoraire.

Des écoles, ici l'école de la Villette en 1967.

Les HLM du bourg construits entre 1968 et 1972, aujourd'hui quartier d'Iroise.

La mairie en 1962.

Cantine du Grimolet en 1963, salle polyvalente à partir de 1975.

Construction de la 1ère salle de sport en 1976, aujourd'hui Belle-Ile.

Conception graphique et mise en page : Anne Marlier - Photos : Jean-Paul Le Duault, Claude Olivier, Anne Marlier, Xavier Bizot, M.Auffray

VILLE DE
Ploufragan

40 ANS DE GESTION MUNICIPALE DE L'UNION DE LA GAUCHE

1977-2017 - 7 mandats et 3 maires

1977-1983

• **Premier rang, de gauche à droite :** *Françoise Lorence, Claude Rimbault, Jean Dérian, Jean Le Bouché, Pierre Boscher, Martine Plunet*

• **Deuxième rang, de gauche à droite :** *François Lehart, Georges Richard, Louis Le Caer, Daniel Cornec, Anne-Marie Caradec, Rémy Cozic, Bernard Liscoet, Lucien Marigo*

• **Troisième rang, de gauche à droite :** *Pierre Deffin, Louis Huby, Célestin Henri, Gaston Herbault, Daniel Hanriot, Ange Hellio, Félix le Mée, Jean Hélias, Daniel Le Fol.*

> La volonté de la nouvelle équipe : « Une gestion démocratique, sociale et moderne, avec une règle de fonctionnement : informer, consulter, agir ».

Jean Dérian est élu maire. Sous son impulsion, la nouvelle équipe s'organise :

Création de 4 postes d'adjoints (contre 2 auparavant), création de 9 commissions pour un travail collégial : information, affaires scolaires, urbanisme et environnement, affaires culturelles, voirie et réseaux, agriculture-artisanat-commerce, jeunesse et sports, travail-emploi-affaires sociales, immeubles communaux.

▸ **Création des services et reprise d'activités menées jusqu'alors par des associations :**

• Gestion des loisirs des jeunes : Mille-club, centres aérés créés par l'amicale laïque puis création des centres de loisirs par la Ville en 1979,

• Création du Centre culturel municipal avec l'embauche d'un animateur socio-culturel en 1979,

• Ouverture du foyer-logement pour les personnes âgées.

Dès 1981, la Ville élabore un plan de référence pour l'aménagement et l'urbanisme.

En 1982, Ploufragan devient chef-lieu de canton (Ploufragan, Plédran, Saint-Julien, La Méaugon, Saint-Donan). **Jean Dérian est élu conseiller général.**

1983-1989

• **Premier rang, de gauche à droite :** *Daniel Cornec, Albert Mahé, Pierre Boscher, Anne-Marie Caradec, Jean Le Bouché, Jean Dérian, Claude Rimbault, Françoise Lorence, Joëlle Jan, André Quélen*

• **Deuxième rang, de gauche à droite :** *Maryvonne Bouvrais, Lucien Marigo, Françoise Uguen, Monique Lavanant, Roger Rault, Janine Tardivel, Yves Heuzé, Louis Huby, Joseph Poulichot*

• **Troisième rang, de gauche à droite :** *Patrick Le Ho, Bernard Tenand, Jean-Baptiste Méheust, Yves Guyomar, Jean-Luc Vanheule, Rémy Moulin, Nicole de Fleurieu, Claude Jouan, Daniel Hanriot, Marie Blévin, Joël L'Haridon, Célestin Henri, Jacky Robin, Jean-Claude Corre*

> 1976 : 72 agents
>
> 1980 : 90 agents
>
> 1984 : 128 agents

▸ **Structuration du service public municipal (développement des services à la population)**

▸ **Embauche de personnels**

▸ **Construction de la nouvelle mairie (1985)**

▸ **Construction de la gendarmerie (1984)**

▸ **Désenclavement de la ville avec la création de la rocade des Villes Cadorées**

▸ **Implication accrue de la Ville dans le développement économique (création du Zoopôle, de la zone du Carpont)**

VILLE DE
Ploufragan

1989-1995

• **Premier rang, de gauche à droite :** *Françoise Uguen, Janine Tardivel, Albert Mahé, Anne-Marie Caradec, André Quélen, Jean Dérian, Pierre Boscher, Claude Rimbault, Patrick Le Ho, Daniel Cornec*

• **Deuxième rang, de gauche à droite :** *Anne-Marie Allio, Jean-Baptiste Méheust, Bernard Tenand, Claude Jouan, Yves Heuzé, Armand Jégo, Jean Le Mounier, Joëlle Jan, Jeannine Jugon*

• **Troisième rang, de gauche à droite :** *Jean Hélias, Jean-Yves Even, Gilbert Jaffrelot, Marie Blévin, Roger Rault, Daniel Vinot, Ange Hellio, Jacques Coignard, Claude Hamon, Michel Gloaguen, Lucien Marigo, Louis Huby (absents : Liliane Le Gall et Célestin Henri)*

Le Projet de ville, 1990-1992

Une étude pour mettre au clair les ambitions de l'équipe municipale pour Ploufragan et définir les objectifs d'aménagement de la cité pour l'an 2000.

► **Prise de conscience de la nécessité de mieux maîtriser l'urbanisation.**

► **Renforcement des services municipaux.**

► **Volonté de répondre à des besoins nouveaux des Ploufraganais autour du projet de ville.**

1995-2001

Passage de témoin.

• **Premier rang, de gauche à droite :** *Claude Rimbault, Rémy Moulin, Anne-Marie Caradec, Albert Mahé, Jean Dérian, Janine Tardivel, André Quélen, Liliane Le Gall, Jean-Louis Pasquier*

• **Deuxième rang, de gauche à droite :** *Jeannine Jugon, Françoise Uguen, Pierrette Teillet, Michel Gloaguen, Nelly Stephant, Joëlle Jan, Marie-Claude Catheline*

• **Troisième rang, de gauche à droite :** *Jean-Paul Le Mée, Jacques Coignard, Lucien Pellion, Paul Le Coq, Philippe Thomas, Patrick Cosson*

• **Quatrième rang, de gauche à droite :** *Jean-Yves Even, Bernard Philippe, Daniel Vinot, Michel Le Ménec, Evelyne Quémard, Daniel Turmel, Françoise Mahé, Pierre Duval, Gilbert Jaffrelot, Jean Hélias (absent sur la photo : Patrick Le Ho)*

En novembre 1997, **Janine Tardivel** est élue maire à la place de Jean Dérian qui vient d'être élu sénateur.

► **Concrétisation de la volonté de donner aux services municipaux les moyens de leurs actions avec la réalisation d'infrastructures importantes :**
• Centre technique municipal 1998-1999
• Espace Victor-Hugo 1999-2000
• Ecole de Saint-Hervé 2001

► **Affirmation du soutien de la Ville au milieu sportif avec :**
• extension des infrastructures sportives au Haut Champ (autour du Centre Henri Guérin)
• Projet de réalisation d'une nouvelle salle de sport (salle Glénan)

► **Concrétisation de l'aménagement urbain**
• Construction en cœur de ville du centre culturel espace Victor Hugo
• Réalisation de l'esplanade Nelson Mandela

► **Soutien et accompagnement au développement des activités économiques**
• Parc d'activités des Châtelets et zone artisanale du Sabot
• Zoopôle
• Campus des métiers

Réalisation de nombreuses infrastructures sportives et culturelles

► **Intercommunalité : du district à la communauté d'agglomération**
Avec la création du district en 1992, la coopération intercommunale est en route. Le passage à la communauté d'agglomération, CABRI, en 1999 et l'extension de ses compétences (développement économique, aménagement de l'espace communautaire, programme local d'habitat, politique de la ville, voirie d'intérêt communautaire, protection et mise en valeur de l'environnement) marquent l'apparition d'une nouvelle entité publique majeure.

2001-2008

Passage de témoin

• **Premier rang, de gauche à droite :** *Christine Orain, Jean-Louis Pasquier, Liliane Le Gall, Albert Mahé, Janine Tardivel, Rémy Moulin, André Quélen, Jeannine Jugon, Claude Rimbault, Patrick Le Ho*

• **Deuxième rang, de gauche à droite :** *Huguette Delépine, Chantal Jouan, Joëlle Jan, Patrick Cosson, Bernard Philippe, Pierre Duval*

• **Troisième rang, de gauche à droite :** *Danielle Perrot, Jean-Paul Le Mée, Marie-Françoise Duplenne, Eliane Bouguet, Françoise Uguen, Pascale Marie, Annie Labbé, André Danger, Hubert Jégu*

• **Quatrième rang, de gauche à droite :** *André Ollivro, Maryse Laurent, Jacques Blanchard, Claudie Catheline, Fabrice Thoraval, Patricia Nejjari, Ghislaine Moisan, Françoise Mahé*

En 2006, **Rémy Moulin** est élu maire à la place de Janine Tardivel.

► Une priorité : la jeunesse et les sports
► Une volonté d'afficher un service public de qualité : professionnalisation accrue des personnels notamment autour des services à la personne (petite enfance, jeunesse, personnes âgées)
► Une réalisation aboutie : un centre-ville transformé

> Un véritable centre-ville pour Ploufragan

2008-2014

• **Premier rang, de gauche à droite :** *Gilles Lelionnais, Marie-Françoise Duplenne, André Quélen, Maryse Laurent, Rémy Moulin Christine Orain, Jean-Louis Pasquier, Annie Labbé, Jacques Blanchard*

• **Deuxième rang, de gauche à droite :** *Annick Moisan, Annie Rey, Serge Roualen, Huguette Delépine, Françoise Uguen, Albert Mahé, Géraldine Le Marchand, Jean-Paul Le Mée, Claire Brassier*

• **Troisième rang, de gauche à droite :** *Jean-Yves Bernard, Bruno Beuzit, Yahia El Baroudi, Jean-François Andrieux, Jean-Pierre Hamon, Jean-Pierre Stéphan, Pierre Duval Frédéric Le Ménec, Michel Juhel, Martial Collet, Isabelle Houzé, Anne-Laure Le Bellego*

> Vivre ensemble dans un cadre de vie préservé

► Mise en exergue du « mieux vivre ensemble »
► Adoption de normes environnementales, en adéquation avec les préceptes du développement durable
► Densification urbaine et renforcement du commerce local
► Consolidation du Zoopôle et orientation du parc d'activités des Châtelets vers un pôle environnemental de tri et de traitement des déchets

2014-2017

• **Premier rang, de gauche à droite :** *Laurence André, Jean-Pierre Stéphan, Marie-Françoise Duplenne, Gilles Lelionnais, Christine Orain-Grovalet, Rémy Moulin, Pascale Gallerne, Jacques Blanchard, Annie Labbé, Bruno Beuzit*

• **Deuxième rang, de gauche à droite :** *Michel Juhel, Viviane Boulin, Patrick Cosson, Annie Rey, Vincent Bougot, Anita Mélou, Jean-Paul Le Mée, Maryse Laurent, Annick Moisan*

• **Troisième rang, de gauche à droite :** *Yann Le Guédard, Hélène Quémard, Claire Brassier*

• **Quatrième rang, de gauche à droite :** *Paul Personnic, Jean-Yves Bernard, Anne-Laure Le Bellego, Pierre-Jean Salaün, Evelyne Nejjari, Patrick Le Ho*

• **Cinquième rang, de gauche à droite :** *Jean-Pierre Hamon, Marie-Hélène Corduan, Gabrielle Gouédard, Anthony Decréton, Martial Collet*

Malgré des contraintes financières fortes (baisse des dotations de l'Etat), l'accent est mis sur :
► Le renouvellement urbain et le développement de l'habitat
► Le lien social
Le mandat sera aussi sous le signe de l'élargissement de l'intercommunalité avec la création de Saint-Brieuc Armor Agglomération à 32 communes au 1er janvier 2017.

> Une Ville dynamique malgré des dotations d'Etat en baisse

VILLE DE
Ploufragan

Personnels et bâtiments, un meilleur service à la population.

Le développement des services à la population nécessite le recrutement de personnels supplémentaires ainsi que l'aménagement et la construction de bâtiments.

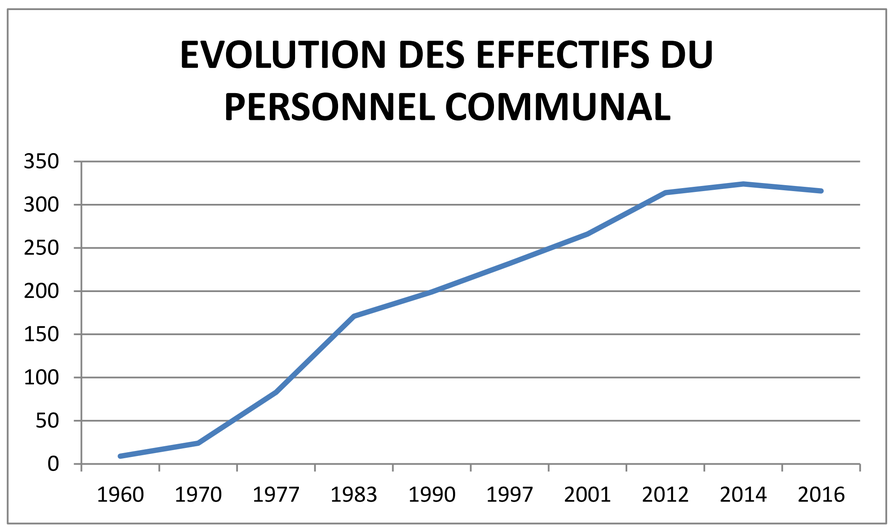

Nouvelle mairie, en1985.

Hôtel de Ville, nouveau hall d'accueil et nouveau parvis, en 2010.

Le Pollen

En 2006, un espace dédié à l'enfance et la jeunesse, dont un local jeunes et un Point Information Jeunesse.

Le Pôle associatif

En 2007, un espace dédié aux associations (notamment, l'Amicale laïque basket et le Stade Ploufraganais Roller Skating) et à l'hébergement du service municipal des sports et du gestionnaire des salles festives.

La salle des Villes Moisan

La salle polyvalente des Villes Moisan réalisée en 1992, dans l'ancien centre commercial.

Les locaux techniques

1977-1978 les garages municipaux de la Vallée

Les ateliers rue d'Argoat et rue des Combattants, dans les années 1980.

Le Centre technique municipal 1998-1999.

Les cuisines

En 1996, la cuisine centrale de La Vallée, dédiée à la restauration scolaire.

En 2013, une nouvelle cuisine centrale aux Villes Moisan, avec des capacités accrues permettant d'assurer la restauration scolaire, la préparation des repas adaptés aux tout-petits pour le multi-accueil du Tremplin et le portage de repas à domicile jusque là assuré par le foyer d'Argoat.

La gendarmerie

Après d'âpres négociations, l'Etat accepte en 1984, la présence d'une gendarmerie sur le chef lieu de canton. La Ville construit le bâtiment et les pavillons destinés à accueillir les gendarmes et leurs familles. En 2005, la police nationale remplace la gendarmerie. Les logements sont cédés à Côtes d'Armor Habitat.

VILLE DE
Ploufragan

La politique culturelle, un enjeu majeur

Dès 1977, l'accès à la culture pour tous est une priorité avec la mise en place d'activités qui s'étofferont au fil du temps et une offre de lecture publique de plus en plus renforcée.

Du Mille Club au Centre culturel municipal

Le Mille Club

ASSOCIATIONS

MILLE-CLUB des "Hauts-Champs"

près du C.E.S

lieu : "Mille-Club" le samedi à 14 h 30 — *DANSES BRETONNES*
responsable : Monsieur LEHART

FOYER : Ouvert tous les soirs et le dimanche

lieu : Centre culturel communal - 18, rue de la Mairie
- lundi à 20 h 30 - mardi à 18 h 30
- mercredi à 18 h 30 - samedi à 14 h
responsable : Monsieur Jacques JOUNOD — *GUITARE*
inscriptions : complet pour cette année

lieu : "Mille-Club" les mardi et vendredi à 20 h 30
responsable : Monsieur MENGUY — *SECOURISME*

PHOTO
lieu : "Mille-Club" le jeudi à 20 h 30
responsable : Monsieur G. RENONCE
stage de 6 séances : prix..... 120 F
actuellement un stage en cours
nombre de personnes par stage : 5 ou 6
d'autres stages prévus cette année

lieu : "Mille-Club" — *SERIGRAPHIE*
responsable : Monsieur Patrick HAMET

YOGA
lieu : Centre culturel communal - 18, rue de la Mairie
responsable : Madame ALLARD
inscriptions : complet pour cette année
prix..... 200 F par trimestre

Animation du foyer des jeunes par un animateur de Jeunesse et Sport.

Le Centre culturel municipal

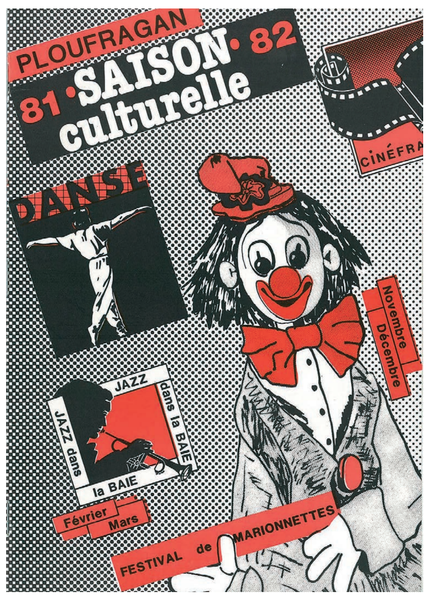

Premier guide de la saison culturelle, 1981-82.

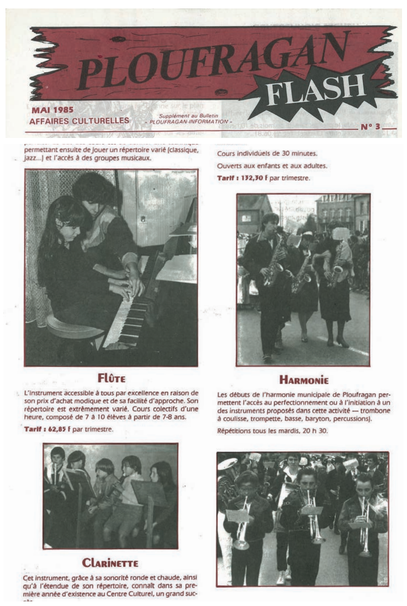

Ploufragan Flash, mai 1985. L'école de musique est ouverte dpuis 1979.

Premier bâtiment dédié au Centre culturel municipal.

La municipalisation des activités culturelles aboutit à la création d'un Centre culturel municipal avec le recrutement d'un animateur socio-culturel dès 1979. Une école de musique est mise en place, ainsi que des sections théâtre, yoga, danse, jardin artistique. Outre ses missions, le centre culturel municipal gère des activités de loisirs (Camp d'été des préados, Cap Armor, Loisirs Animation Jeunes, école de voile), avant la création du service Enfance Jeunesse en 1993.
Au-delà des pratiques artistiques, le Centre culturel municipal propose rapidement des spectacles, concerts, séances de cinéma, expositions…

L'espace Victor Hugo

Depuis 2001, l'espace Victor Hugo permet l'enseignement des pratiques artistiques dans des locaux spécialement dédiés, à la satisfaction des professionnels et des usagers.

La pratique culturelle s'entend désormais sur un territoire plus large que la commune. Le Centre culturel municipal, de par sa programmation, s'inscrit depuis 2006 dans cette dynamique en affirmant sa spécificité autour des Arts de la Parole.

En 2014, l'espace Victor Hugo se fédère avec d'autres salles de diffusion culturelle : la Botte de 7 lieux est née.

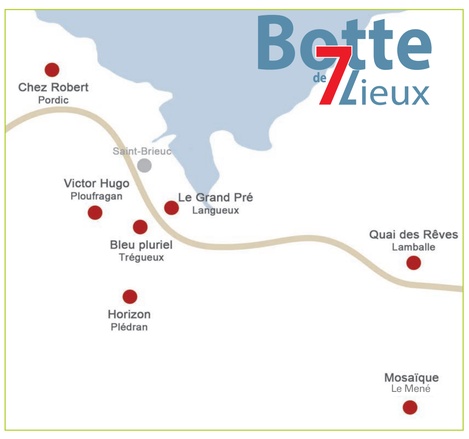

Création de l'espace Victor Hugo à partir de 2000.

Cours collectif de percussions.

Hall et entrée de la galerie d'exposition, ici à l'inauguration de la Semaine Bleue 2017.

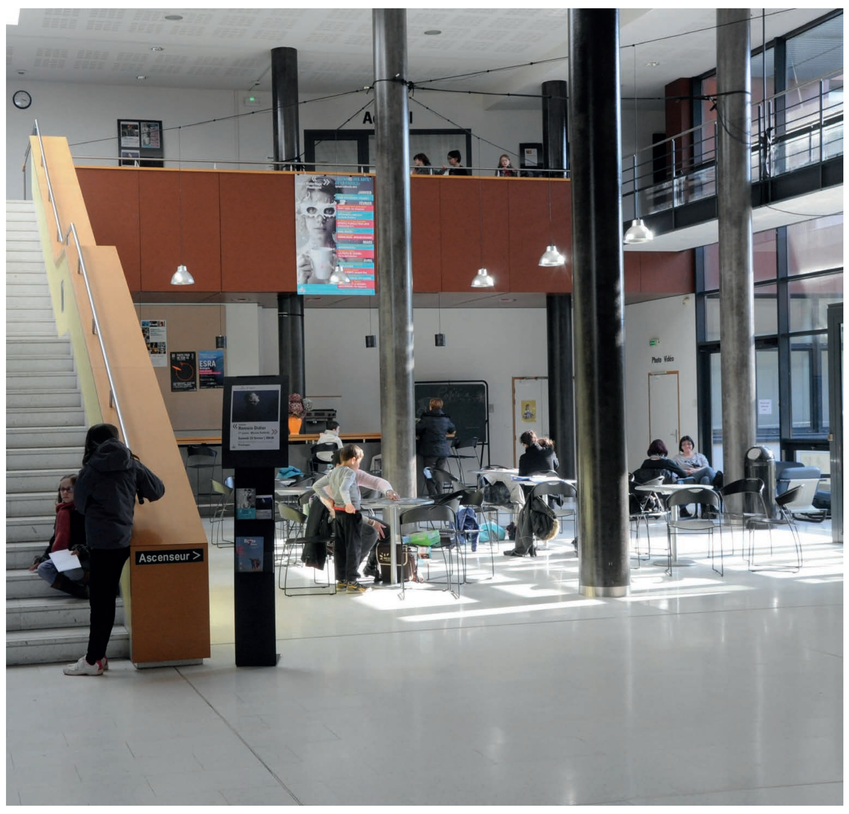

Accueil libre autour de la cafétéria.

VILLE DE
Ploufragan

La politique culturelle, un enjeu majeur

De la bibliothèque à la Médiathèque

La lecture publique apparaît comme essentielle. Dès sa création en 1982, la bibliothèque connaît un vif succès.
En 2008, la gratuité des abonnements pour les moins de 18 ans est instituée, puis élargie à tous. Au-delà du prêt de livres, diverses animations sont mises en place afin d'encourager la lecture, particulièrement en direction du jeune public, en lien avec les écoles et le collège.

De 1983 à 2001, la bibliothèque municipale.

1984, 1000 abonnés.

Animation phare en 1987-1988, l'animation « sorcières » sera reprise par d'autres bibliothèques de tout le département.

1990, 2000 abonnés - 2002, 3000 abonnés...

La Médiathèque organise des rencontres avec de nombreux auteurs jeunesse.

Une séance « Des Livres et des Tétines ».

La bibliothèque de rue dans les quartiers.

Mais la Médiathèque c'est aussi l'accès à de nouveaux médias (CD, DVD, films en ligne, liseuses) et à des activités culturelles (conférences et depuis 2006 Mois du film documentaire).
L'apprentissage des NTic (nouvelles technologies de l'information et de la communication) y est favorisé avec la mise à disposition de matériels, ordinateurs et accès internet. À noter également, un nouveau venu dans le paysage : le réseau des Médiathèques de la Baie, créé en 2014 pour pallier la désaffection du public pour le livre, notamment les 15-35 ans. Grâce à ce réseau, des supports en ligne sont proposés. Avec un seul abonnement, l'adhérent peut désormais, accéder à l'ensemble des médiathèques de l'agglomération.

Secteur multimédia avec ses accès internet.

Des conférences...

des animations...

des films documentaires...

des expositions.

les Médiathèques de la baie

VILLE DE
Ploufragan

Le sport, une dynamique pour Ploufragan

Des infrastructures adaptées

Avec un milieu associatif sportif particulièrement important et actif, la municipalité, convaincue du bienfait de la pratique du sport, décide de mettre à disposition des sportifs des infrastructures adaptées. Des premiers terrains de football à une salle de sport pour le collège, l'idée d'un complexe sportif naît très vite. Envisagé aux Grands Chemins, il est finalement installé au Haut Champ.

Les premiers terrains de football, créés au Grimolet en 1966 et en 1971, ont été remplacés par ceux du Haut Champ en 2001 et 2008.

Le Tennis club briochin profite du foncier disponible pour s'installer aux Grands Chemins en 1980. La Ville reprend les équipements en 1990 et assure la couverture des courts extérieurs. Le site abrite également Armor Ping.

Le complexe sportif du Haut Champ avec la première salle de sports construite en 1976, la salle Belle Ile, la salle Hoëdic et ses annexes, tribune, vestiaire et terrains en 1983. La même année le District de football des Côtes du Nord s'y installe. En 1985, réalisation d'une piste d'athlétisme et d'un terrain en stabilisé.

En 1994, la Ville obtient de la Ligue de football de Bretagne la construction, à Ploufragan, de son Centre technique régional Henri Guérin.

Construction de la salle Glénan, en 2001.

Réalisation du terrain synthétique, en 2008.

Une école de voile, de belles années et un regret

Profitant de la proximité du plan d'eau du Gouët, dès 1982 la Ville propose des activités nautiques ponctuelles. En 1992, la nouvelle base de loisirs du Pont Noir élargit ses activités en direction des écoles de communes de l'agglomération. Des contraintes environnementales (réserve d'eau potable) et financières (amplifiées par la baisse des dotations de l'Etat), obligent la Ville à arrêter les activités municipales de la base de loisirs. Depuis 2015, seule l'association Aviron club du Gouët occupe les lieux.

1992, construction de la base de loisirs du Pont Noir.

Installation du ponton, en 2004.

Séance de voile.

Vue aérienne de la base nautique.

Optimistes près du Pont Noir.

Des équipements de proximité

L'installation d'équipements sportifs proches des lieux de vie incite l'ensemble des Ploufraganais à la pratique sportive.

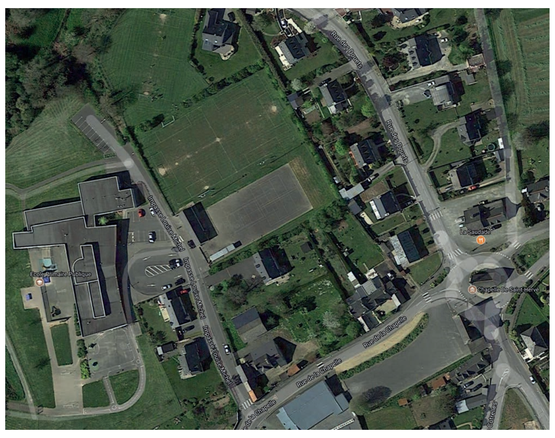

Des plateaux sportifs dans les quartiers, ici, celui de St- Hervé réalisé en 1995.

Agorespace cité d'Iroise en 2004.

Années 2000 : sport nature et nouvelles installations fitness dans la vallée du Goëlo.

VILLE DE
Ploufragan

Le sport, une dynamique pour tous

En dehors de la mise à disposition d'infrastructures, la Ville soutient financièrement, depuis de nombreuses années, les clubs par des subventions, des aides à la création d'emplois et la mise à disposition de matériels. En 2008, la création du service des sports vient conforter ce soutien.

Parallèlement, dans le cadre de ses actions municipales, la Ville encourage la pratique et propose des activités sportives.

Reception des sportifs, chaque année depuis 1987. Ici en octobre 2000.

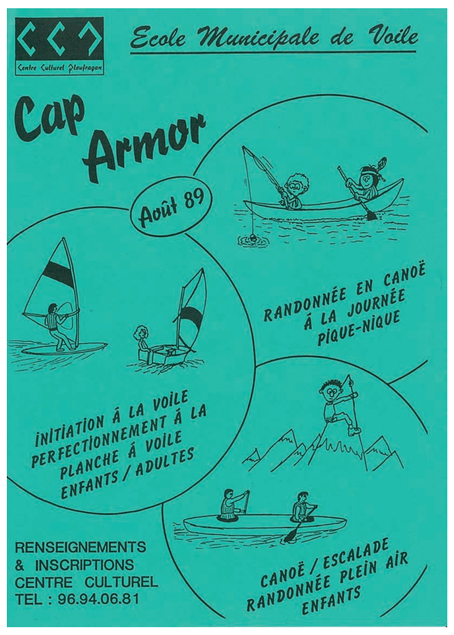

Opération en direction des jeunes proposée à partir de 1982 par le Centre culturel.

Activités sportives développées dans le cadre de Loisirs Eté Jeunes et Loisirs Animations Jeunes.

Avec Visa sport, incitation des adultes à la pratique d'une activité physique dès 1987.

Incitation à la pratique du sport en famille.

Parcours santé à l'EHPAD Foyer d'Argoat, en 2016.

"Opération 10 000 pas", "A vélo au boulot" pour lutter contre les méfaits de la sédentarité.

Le soutien aux clubs et aux associations, c'est aussi l'appui apporté par la Ville d'un point de vue financier et/ou logistique, y compris pour l'organisation de manifestations de grande envergure.

En 1995, animation et grand bi réalisé par les employés communaux pour le passage du Tour de France.

Olympiades de la jeunesse avec l'Amicale laïque depuis 1989.

Basket ball : coupe du Conseil général des Côtes d'Armor, en 2013.

Championnat d'Europe de rink hockey en 2012.

Sport adapté. Une coupe de France réussie

Le comité départemental de sport adapté a réussi l'organisation de la coupe de France des régions de football, qui s'est déroulée ce week-end. L'équipe bretonne a terminé troisième.

Lorsque Joël Renault, ancien président du comité régional et actuellement secrétaire général de la Fédération française de sport adapté, a pris l'option de créer une équipe régionale de football lors de son mandat régional, personne ne voulait croire à son projet. Au bout de quatre ans, la formation bretonne a réalisé d'énormes progrès et a concrétisé tout le travail effectué avec un encadrement performant en finissant sur la troisième marche du podium de la coupe de France des régions, qui s'est déroulée ce week-end.

Entraînée par René Le Fourn et Raphaël Douard, la sélection bretonne a fini troisième en battant la région Aquitaine, tenante du titre.

Rompre le tabou

« Cette médaille de bronze, c'est synonyme de victoire, les joueurs se sont fait plaisir en battant le tenant du titre, la région Aquitaine. La compétition nous a permis de mettre en avant le sport adapté et rompre le tabou du handicap mental pour que l'on soit plus reconnu », a indiqué le Breton Joël Renault.

Le Comité départemental du sport adapté (CDSA) a donc réussi son challenge avec une parfaite organisation durant trois jours au centre Henri-Guérin. « Il aura fallu un an de travail pour proposer un programme de qualité, toutes les sélections ont eu une tenue exemplaire, ce qui nous a rendu la tâche plus aisée », a indiqué Christian Guillerme, président du CDSA et de la ligue Bretagne.

La victoire est revenue à la région Languedoc-Roussillon qui s'est imposée face à la région Nord-Pas-de-Calais aux tirs au but, score final 1-1. L'édition 2014 se déroulera à Vierzon, dans la région Centre.

Dans les tribunes, les supporters exultaient également pour la victoire de la Bretagne, qui a fini troisième.

Les bénévoles costarmoricains ont fait un travail colossal ; le président, Christian Guillerme (au centre), a même été porté en triomphe.

Le Télégramme, 3 juin 2013.

Cent vingt gymnastes donnent leur gala de fin d'année

Vendredi soir, le Gymnic-club de Ploufragan a donné sa 22e soirée de gala.

Vendredi soir, à la salle Glénan, le Gymnic-club de Ploufragan (GCP) a organisé sa 22e soirée de gala. **« Pour moi, cette saison est la plus aboutie en termes de performance, tant au niveau individuel que collectif »**, annonce Yann Gouiffès, président du club.

Aujourd'hui, le CGP a atteint son maximum en ce qui concerne sa capacité d'encadrement, les effectifs étant d'un peu moins de 120. **« Nous ne pouvons pas accueillir plus de gymnastes. L'ouverture de la section d'éveil 3-5 ans est une satisfaction pour le club, mais aussi pour les parents dont les enfants ont suivi les cours. »**

Cette soirée de gala sur le thème des comédies musicales a permis de montrer les acquis de la saison. Elle a connu un fort succès, devant un public de parents venus nombreux.

Ouest France, 30 juin 2015.

VILLE DE
Ploufragan

L’action sociale, une action pour tous

L’action sociale a toujours été au cœur de la politique municipale. Initialement menée au sein du Bureau d’Aide Sociale, géré par un seul agent, sous la responsabilité du secrétaire de mairie adjoint, elle est complètement confortée avec la création, en 1986, du CCAS, établissement public autonome, et la nomination d’un directeur.

Dépassant le seul cadre de l’aide sociale facultative, la municipalité s’est attachée à mettre en place des services pour tous, en fonction des moyens de chacun. L’ensemble des services municipaux est impliqué dans la réalisation d’actions transversales et intergénérationnelles, pour un mieux vivre ensemble.

Les résidents de l’EHPAD Foyer d’Argoat participent au Carnaval.

Tous en fête, organisé par l’espace Victor Hugo, le Tremplin et le Pollen.

Carnaval, 2016.

Inauguration de la Semaine Bleue 2017.

Une politique tarifaire, pour l'accès de tous aux services

VILLE DE
Ploufragan

Service jeunesse éducation

TARIFS PERISCOLAIRES
Année scolaire 2017/2018

TARIFS	RESTAURANT SCOLAIRE	ACCUEIL PERISCOLAIRE		ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI / ACCUEIL DE LOISIRS PETITE VACANCES		
		MATIN	SOIR	JOURNEE	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE SANS REPAS
PLOUFRAGAN	3,58 €	1,63 €	1,97 €	14,54 €	9,06 €	5,48 €
EXTERIEUR	4,12 €	2,17 €	2,59 €	24,38 €	14,25 €	10,13 €

CONSTITUTION DE DOSSIERS DE TARIFS DEGRESSIFS
A partir du 12 septembre 2017
(à la demande des familles)

UNIQUEMENT RESERVE AUX FAMILLES DE PLOUFRAGAN
Ressources maximum donnant droit à un tarif dégressif

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
Personne seule	1 850	2 220	2 960	3 330	3 700
Couple dont 1 travaille	1 850	2 220	2 960	3 330	3 700
Couple dont 2 travaillent	2 220	2 590	3 330	3 700	4 070

Avec les pièces suivantes selon votre situation :

- Avis d’imposition ou de non imposition 2017
- Bulletin salaire novembre et décembre 2016
- Bulletins de salaires (3 derniers mois)
- Relevé des prestations familiales (3 derniers mois)
- Bulletin de situation de pôle emploi (3 derniers mois)
- Justificatif pension alimentaire (perçue ou versée)
- Indemnités journalières (3 derniers mois)
- Justificatifs de toutes autres ressources (pension, retraite, rente...)

Heures d’ouverture du Pollen « service jeunesse-éducation » **- N° tél : 02 96 76 05 01**
du lundi au vendredi : 9h00-12h30/13h30-17h00
Fermeture les lundi et jeudi matin

La question des tarifs, dès lors, est apparue essentielle. En 1983, suite à une enquête dans les écoles, des tarifs dégressifs en fonction du quotient familial, sont votés pour la restauration scolaire. Il en sera de même pour les activités périscolaires dès 1993, alors qu’il faudra attendre 2000 pour l’application de ce principe dans le domaine culturel, grâce au vote d’une loi au parlement en 1998.

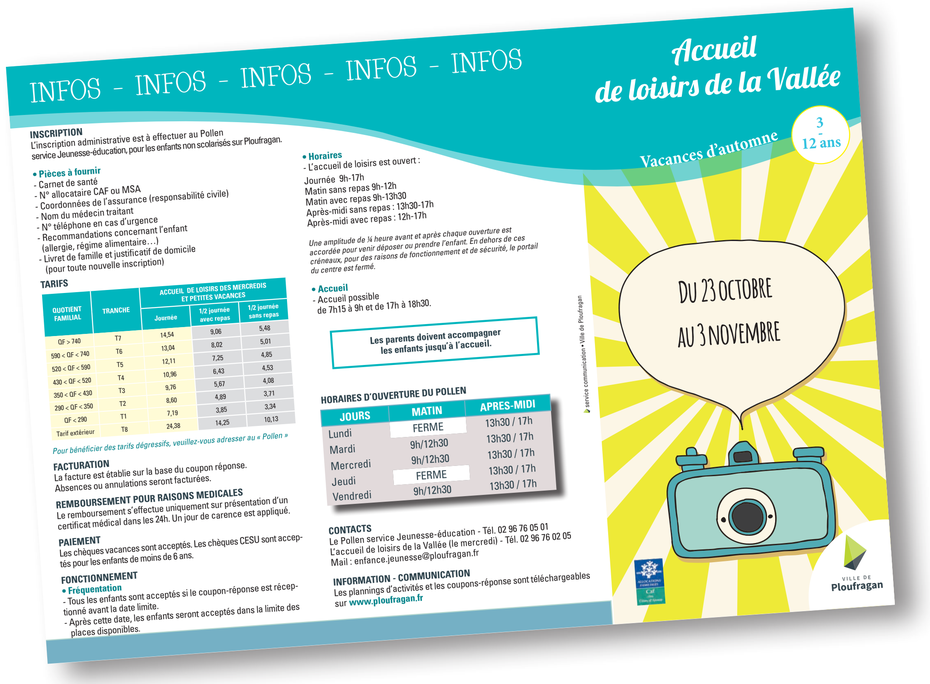

tarifs Centre culturel de septembre 2017 à juin 2018

TARIFS JEUNES
École de musique

Habitants de Ploufragan
et des communes [1] qui apportent une aide financière à l’inscription de leurs résidents

	Tarif plein	Tarif réduit [2]
Groupe vocal	75 €	-
Formation musicale seule	109,50 €	72 €
Pratique collective (percussions, orchestre, fanfare)	109,50 €	72 €
Parcours instrumental	133,50 €	87 €
Instrument + formation musicale	237 €	148,50 €
Classe de chant	237 €	148,50 €
Location instrument (flûte traversière, clarinette, trompette)	195 €	-

Habitants des autres communes

Un droit d’inscription s’ajoute aux tarifs ci-dessus pour :

Cours individuels	928,50 €
Pratiques collectives	255 €

1 : dispositif d’aide financière mis en œuvre dans le cadre du projet culturel de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour les enfants des communes sans école de musique.

2 : tarif réduit réservé aux Ploufraganais et calculé en fonction du quotient familial (dossier à retirer au secrétariat).

Autres activités	Tarif plein	Tarif réduit [2]
Eveil artistique	133,50 €	87 €
Danse	151,50 €	99 €
Théâtre	157,50 €	102 €
Arts plastiques (cotisation + matériel)	171 €	108 €
Bande dessinée (cotisation + matériel)	171 €	108 €

VILLE DE
Ploufragan

L’action sociale, une action pour tous

La volonté politique de prendre en compte le bien-être et l’épanouissement de tous les habitants, de répondre à leurs besoins, quels que soient leur âge, leur situation sociale ou familiale a nécessité la création de nombreux services publics, avec des bâtiments dédiés et des personnels qualifiés.

Le pôle petite enfance, de la crèche familiale au multi-accueil

Ouverture en janvier 1991 de la crèche familiale au centre social, Espace Rencontre, ancien centre médico-social : au-delà d’une équipe d’assistantes maternelles, on y trouve une halte-garderie et des jardins d’éveil. L’installation du pôle petite enfance au Tremplin, ouvert en 2010, conforte ce pôle, avec une plus grande amplitude horaire du multi-accueil et l’ouverture des espaces jeux aux assistantes maternelles indépendantes.

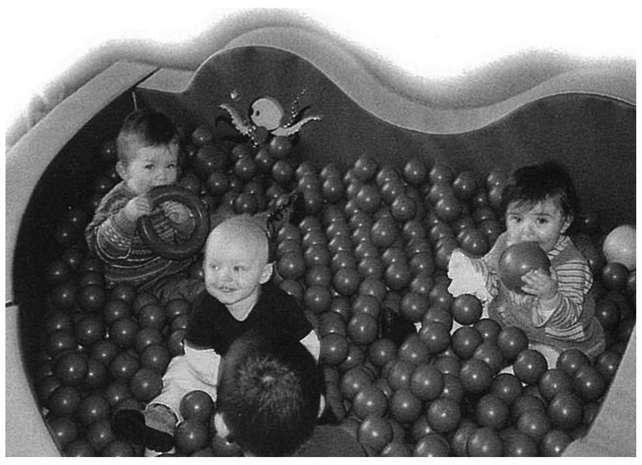

Hier la crèche familiale Coccinelle (en 1991).

Aujourd’hui le multiaccueil au Tremplin.

Relais parents assistantes maternelles créé en 2005, géré par St-Brieuc Armor Agglomération depuis 2013 ; animations, informations aux parents...

Le pôle famille, de l’insertion à des activités plus globales

Dès 1989, la municipalité décide de donner une nouvelle ampleur à sa politique sociale en direction des familles. Espace Rencontre sera au cœur de ses actions, insertion sociale, professionnelle, avant la construction du Tremplin.

En 1995, Case Départ rejoint Espace Rencontre et devient Point Information Emploi. On consulte les offres d’emploi sur le Minitel, puis en 1998, sur Internet.

Atelier décoration en famille au Tremplin.

Le plaisir de la cuisine.

Atelier cuisine.

Sortie familiale à St-Fiacre, les ânes de Min Guen.

Les mains vertes, dans les jardins du Tremplin.

Soirée barbecue dans le quartier d'Iroise.

Le pôle personnes âgées, du service d’aides ménagères au pôle gérontologique

Dès 1975, un service d’aides ménagères est créé, avec 2 salariées pour une dizaine d’usagers. Aujourd’hui, il emploie 22 personnes pour 180 usagers. A ce service est ajouté un service de portage de repas à domicile, depuis 1993. Au 1er janvier 2018, l’ensemble de ce service sera géré par le CIAS de St-Brieuc Armor Agglomération (centre intercommunal d’action sociale).

En août 1980, le foyer-logement d’Argoat, est ouvert. Il devient, en 2005, un EHPAD, établissement d’hébergement de personnes âgées dépendantes, avec des **capacités d’hébergement accrues** (de 52 à 58 appartements).

Des auxiliaires de vie au Service d’Aide à Domicile. Ici en 2005.

Portage de repas à domicile.

L’EHPAD foyer d’Argoat en 2006.

L’éducation, une priorité politique

Des écoles

La Ville de Ploufragan, attentive à l’éducation des enfants, s’est toujours attachée à offrir les meilleures conditions d’enseignement et de chance de réussite. Locaux adaptés, attribution de moyens importants pour le fonctionnement des écoles et de leurs activités (dotations scolaires, dotation matériel informatique, bus scolaire, financement d’activités culturelles - intervenant musical, service aujourd’hui repris par Saint-Brieuc Armor Agglomération -, organisation de spectacles et de séances à la Médiathèque).

L’école de la Villette construite en 1967.

L’école maternelle Anne Frank construite en 1971-72, et l’école primaire de la Vallée 1974-75, aujourd’hui centre de loisirs.

L’école Louis Guilloux, une école ouverte sur la ville, construite en 1980.

L’école de Saint-Hervé reconstruite en 1944...

... remplacée par L’école Louise Michel en 2003.

Instatllation de salles informatiques, dotation d’ordinateurs et de vidéo-projecteurs dans les classes et depuis 2017 introduction progressive de tablettes.

Transport scolaire à la disposition des écoles. Ici en 2009.

Atelier kamishibaï d’étudiants polonais et roumains du programme Erasmus, devant les élèves de l’école Louis Guilloux.

Un collège

Face à la demande des parents d’élèves ploufraganais, la Ville obtient la création d’un collège en 1976 et en assure la construction.

1976: construction du C.E.S., bâtiment municipal étatisé dès sa mise en service.

Un nouveau bâtiment en 2009.

Le nouveau collège de la Grande Métairie, en 2017.

VILLE DE
Ploufragan

L’éducation, une priorité politique

Les loisirs, un rôle dans l’éducation

Attentive aux besoins des familles et des jeunes, la Ville a veillé au développement de structures d’accueil et de loisirs, avec la volonté de créer une rupture avec les autres temps, tout en plaçant la question éducative au cœur des animations.

Créés au milieu des années 1970 par l’Amicale laïque, les centres aérés d’été sont municipalisés en 1978. L’année suivante, la Ville crée les centres de loisirs (mercredi et petites vacances). Le service des affaires scolaires assure la gestion alors que le Centre culturel met en place les activités.

Le service Enfance Jeunesse, créé en 1992, renforce les services proposés autour d’un projet éducatif plus structuré.

Dès 1980, les centres de loisirs sont divisés en classe d’âge : les 3-6 ans et les 7-12 ans, pour mieux prendre en compte les différents besoins des enfants.
En 2009, l’accent est porté sur les besoins des préadolescents, avec un accueil spécifique pour la tranche d’âge 9-12 ans.
En 2010, le « centre de loisirs » devient « l'accueil de loisirs ».

Des centres aérés à l’accueil de loisirs

Premiers centres de loisirs à St-Barthélémy 1979, puis au Grimolet et au complexe Marcel Paul (1993-1999).

En 1999, le groupe primaire de La Vallée trouve une nouvelle affectation en accueillant le centre de loisirs.

L’accueil de loisirs de la Vallée avec sa nouvelle fresque, 2017.

Du premier camp de vacances pour les adolescents au Loisirs Animation Jeunes et Loisirs Eté Jeunes (LAJ-LEJ)

Le premier camp proposé aux ados, en 1980.

Depuis 1989, LEJ et LAJ offre aux ados une riche palette d’activités. LEJ est organisé en lien avec Cap Armor de 1989 à 1992. Ensuite le service Jeunesse-éducation en assure seul l’organisation.

L’autonomie des jeunes, un objectif éducatif

Le Point Information Jeunesse de la Ville de Ploufragan existe depuis juillet 1993. D'abord basé dans les locaux du centre social Espace Rencontre, il s'est ensuite installé au Pollen en 2006. le PIJ accueille gratuitement, sans rendez-vous, de manière égale tout en respectant l'anonymat des jeunes de 13 à 25 ans, pour répondre à leurs besoins d'information sur tous les sujets qui concernent la vie quotidienne tels que la formation professionnelle et permanente, l'emploi, le sport, la santé, la prévention, l'enseignement, la vie pratique, les loisirs et la culture. Parallèlement, en avril 1995, le ''local jeunes'' accueille les Ploufraganais de 12 à 17 ans. Des animateurs y proposent des activités variées, des jeux, des projets (graff, pocket film) et des sorties.

Le PIJ a démarré son activité en juillet 1993 au centre social Espace Rencontre.

Les jeunes participent à l’aménagement de leur premier local, en 1995.

Le local jeunes au Pollen, aujourd’hui.

VILLE DE
Ploufragan

L'éducation, une priorité politique

Un projet éducatif

Le « projet éducatif », adopté par la Ville en 2013, sert aujourd'hui de référence.
Fondé sur des valeurs : laïcité, épanouissement, autonomie, tolérance, solidarité, citoyenneté et développement durable, il est un repère cohérent et le fil conducteur autour duquel les équipes d'animation des temps périscolaires, des temps méridiens et des accueils de loisirs construisent leurs projets pédagogiques.

De la garderie à l'accueil périscolaire

Depuis la rentrée de 1975 et la création des premières garderies, la Ville n'a cessé d'améliorer ce service rendu aux enfants et aux familles avec, aujourd'hui, des accueils périscolaires, lieux d'éducation et de socialisation.

Temps d'accueil périscolaire de la Vallée, en 2014.

De la cantine à la restauration scolaire

Restauration scolaire, années 1980.

Restaurant scolaire de la Vallée, 2017.

L'éducation au bien manger, à partir de 1999.

Semaine du goût, 1996.

Repas bio depuis 2003.

Repas à thème, en 2005, la Hongrie.

Animation lutte contre le gaspillage, à partir de 2016.

Le temps des repas fait l'objet désormais de toutes les attentions municipales tant pour la qualité des aliments (introduction de produits bio et de proximité), que pour les conditions d'accueil et l'éducation au bien manger.

De la recréation aux temps méridiens

Récréation "traditionnelle".

Activité soudpainting pendant le temps méridien.

Le temps du midi, au-delà des repas, est aujourd'hui un temps éducatif. La prise en charge des enfants s'articule autour d'un projet établi par le service Jeunesse Education avec des personnels formés.

Atelier de peinture végétale.

De l'aménagement des temps d'activités périscolaires

En 2013, la loi pour la refondation de l'école introduit la question des rythmes scolaires, avec des temps d'apprentissage sur 4,5 jours et la mise en place par les collectivités de temps d'activités périscolaires.
Après une année de réflexion et de concertation, les TAP deviennent une réalité avec deux heures d'activités par semaine dans chaque école et cela gratuitement.

Atelier motricité pendant les TAP.

De l'aide aux devoirs à l'aide au travail personnel jusqu'au Projet de Réussite Educative

Débutée avec la Confédération Syndicale des Familles (CSF) en 1995, l'aide aux devoirs est rapidement généralisée à toutes les écoles. En 1999, la Ville emploie des personnes pour aider les enfants du CP au CM2. Aujourd'hui, il s'agit d'accompagner les enfants à la scolarité dans le cadre du Projet de Réussite Educative.

1996 à l'école Louis Guilloux avec la C.S.F.

Aide au Travail Personnel du CP au CM2.

« Accompagnement à la scolarité » avec le Tremplin et l'association Agir abcd.

VILLE DE
Ploufragan

L’urbanisation, un axe essentiel d’aménagement

Le premier Plan d’Occupation des Sols est initié en 1974. Pour affiner sa politique urbaine, la nouvelle majorité municipale fait procéder à une étude qui aboutit en 1981 à un plan de développement urbain de la ville, le Plan de Référence.

En 2011, le PLU (Plan Local d’Urbanisme), remplace le POS (Plan d’Occupation des Sols). Il s’inscrit dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Brieuc (SCOT). Il prend en compte, désormais, la question des normes environnementales, la notion de développement durable, la préservation des zones naturelles, humides et agricoles avec une plus grande densification de l’habitat, tout en veillant au développement des activités économiques et commerciales.

Du bourg rural au centre-ville

Le bourg en 1963.

Ploufragan centre, en 1979-81.

La Mairie en 1981.

1985 : la nouvelle mairie amorce le changement de physionomie du bourg.

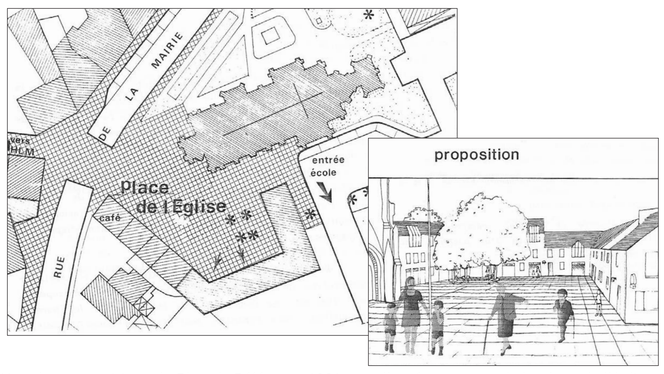

Une des propositions du Plan de Référence 1981 pour l’aménagement de la place de l’église.

L’espace Victor Hugo, un équipement structurant pour le centre-ville, en 2001.

Le centre-ville en 2004.

Le centre-ville en 2017.

Place du centre, en 2017.

D’un centre-ville à une urbanisation de tout le territoire

Les Villes Moisan.

De la Villette à Bel Air.

De nouveaux lotissements en périphérie du centre ville.

Brézillet un quartier dédié aux manifestations sportives, culturelles et économiques.

Les Plaines Villes, un nouveau quartier.

VILLE DE
Ploufragan

Une volonté, l’installation de commerces et de services

L’installation de commerces et de services est une priorité absolue pour répondre aux besoins de la population et rendre la ville attractive. La municipalité s’attache à en faciliter l’installation avec les moyens dont elle dispose : documents d’urbanisme, construction de voies de désenclavement, installation du marché et promotion du commerce local.

Des commerces et un marché en centre-ville

En 1974-1975, des commerces place d’Iroise. La cité HLM du Bourg, avec ses nombreux habitants, voit l’installation de commerces et services en rez-de-chaussée jusqu’en 1987.

En 1974-1975, construction du centre commercial des Jardins, en centre-ville.

1983, création du marché hebdomadaire le vendredi. Ici, le marché en 2008.

Un pôle commercial attractif, le Carpont

Installation du Centre E-Leclerc en 1985 après création de la rocade des Villes Cadorées.

Installation de commerces et de services dans la zone commerciale du Carpont.

Développement de la zone du Carpont avec son symbole, la tour disparue en 2015.

Un nouvel essor

Après une période difficile pour le commerce local, à la fin des années 1990 et début des années 2000, la Ville connaît un nouvel essor.

“Le Grain de Sel”, ancien restaurant Le Gwalarn racheté par la Ville, rénové et mis en gérance en 2011.

De nouveaux commerces et services en centre-ville.

Réouverture du supermarché au centre commercial des Jardins en 2009.

Des totems pour les commerces en 2013.

VILLE DE
Ploufragan

Des infrastructures, voies et réseaux, un enjeu majeur

En 1981, le Plan de Référence pose la nécessité de travailler au désenclavement de la Ville et aux échanges interquartiers. Sont ainsi décidées les créations de l'avenue de Bretagne, de la rocade des Villes Cadorées au Carpont, de la RD45A avec la liaison au Grimolet par le rond-point de Beaucemaine, de la route du futur vers le campus des métiers.

Des routes, pour une circulation aisée

1976-77, initiée par l'équipe de Marcel Cosson la rue du Goëlo, un nouvel accès vers le bourg.

Avenue de Bretagne, liaison effective avec le centre ville en 1982.

En 1990 prolongement jusqu'à la Fontaine Morin.

De la rue de la mairie au Fort Morel, un trafic important et un passage difficile, dans les années 1970.

Le nouveau tronçon du Zoopôle à Merlet pour pallier les inconvénients du trafic important rue de la Mairie.

La rocade en deux voies en 1989 relie Ploufragan à Brézillet, l'hôpital Yves-Le Foll, les lycées...

Prologement de la rocade urbaine, par la rue Georges Chevance depuis 2007.

Construction de la route du futur, une voie qui permet de désenclaver le site de la Chambre des métiers.

L'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, une volonté affirmée

La Ville a investi chaque année pour l'entretien de son réseau d'eau potable.

Le réseau d'eaux usées a été développé par la Ville, en particulier avec la création de réseaux d'assainissement collectif dans tous les quartiers. Depuis 2011, la compétence eau et assainissement a été transférée à la communauté d'agglomération.

Construction des réseaux d'assainissement dans les quartiers (St-Hervé, La Ville au Beau, La Poterie...).

VILLE DE
Ploufragan

Le développement des entreprises, une chance pour la Ville

L'installation de nouvelles entreprises industrielles nécessite la construction d'infrastructures et l'aménagement de nouvelles zones. Des regroupements institutionnels s'avèrent nécessaires pour porter ces projets d'envergure, avant même que les lois ne viennent poser les fondements de l'intercommunalité.

De la zone industrielle au parc d'activités des Châtelets

En 1965, le Syndicat intercommunal de la Z.I. (St-Brieuc, Ploufragan et Trégueux) est constitué pour aménager les 126 hectares de la zone industrielle des Châtelets ; la gestion en est confiée à la SEMAEB (société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne) jusqu'en 1990, puis elle est reprise en régie directe.

Chaffoteaux restera lié à l'histoire de Ploufragan, d'une part parce que beaucoup de Ploufraganais y travaillaient et qu'ils demeurent encore dans la commune. Pendant toute l'activité industrielle, la Ville a soutenu les ouvriers de Chaffoteaux durant les nombreux conflits sociaux qui ont émaillé la vie de l'entreprise, jusqu'à sa fermeture définitive en 2013, suite à son dernier rachat par un groupe étranger.

Zone industrielle des Châtelets, en 1990.

Chaffoteaux et Maury, années 1970.

En août 2009, à Univers-Cité d'été, l'histoire d'un combat et l'histoire de vies.

1985, à la sortie d'une soirée d'information et de soutien.

Banderole de soutien, en 1989.

Le développement d'un pôle environnemental de tri et de traitement des déchets

Ce parc à vocation industrielle voit s'imposer, au cours des années 2000, une orientation environnementale autour des déchets, de la collecte, du tri, du traitement et de la valorisation, avec l'installation d'entreprises spécialisées.

Depuis 1976, l'entreprise Le Gall recycle les métaux.

Construction d'une usine de compostage et d'incinération, en 1985.

En 2001, construction du centre de tri Généris. Il sera entièrement rénové en 2013 pour être plus performant.

Retrilog, activités d'insertion pour la récupération des déchets d'équipements électriques et électrotechniques.

Des extensions successives

Le Pré Rio

La Ville cède à l'intercommunalité le site du Pré Rio. Il accueille en 2003 Logidis, la centrale du groupe Carrefour, puis en 2005 la plateforme logistique régionale de Système U.

Extension Nord

Cette extension, en 2015, s'étend sur Ploufragan et Trégueux.
Le dépôt de bus de Saint-Brieuc Armor Agglomération est en cours d'installation sur ce secteur.

VILLE DE
Ploufragan

La recherche et la formation de nouveaux axes de développement

Du Zoopôle de Ploufragan à la Technopole Saint-Brieuc Armor

En 1956, sous l'impulsion d'aviculteurs avec l'appui des pouvoirs publics est créée la station expérimentale d'aviculture de Ploufragan. C'est la pierre fondatrice du futur Zoopôle.
La Ville a un rôle moteur en mettant à disposition les terrains de la ZA du Sabot ce qui lui permet d'obtenir l'installation de la Direction des services vétérinaires, du Laboratoire Départemental d'Analyse et de la Fédération des groupements de défense sanitaire du bétail.

La construction d'hôtels d'entreprises, de l'Espace Sciences et Métiers, de l'ISPAIA (Institut supérieur des productions animales et des industries agro-alimentaires) et plus récemment du Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) contribue à la dynamique enclenchée, avec l'installation de nombreuses entreprises. Le transfert au Syndicat mixte du Zoopôle de la réserve foncière de Beaucemaine (18 hectares) décidé en 2013 par le conseil municipal participe à ce développement.

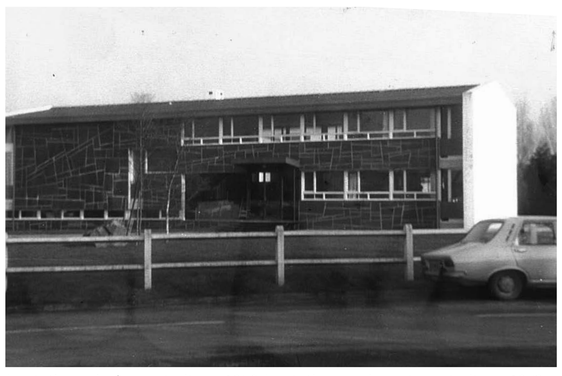

La station avicole construite en 1956. La station porcine est construite en 1973.

Le Zoopôle inauguré en 1989.

Zoopôle (direction des services vétérinaires et laboratoire départementale d'analyses, aujourd'hui LABOCEA), ici dans les années 1990.

ISPAIA en 1992.

l'Espace Sciences et Métiers (cité des métiers en 1997, ESM en 2009).

Keraia, un village d'accueil des entreprises liées à l'agro-alimentaire en 2000.

Hendrix Genetics, fleuron mondial de la génétique animale implante son siège social en 2011.

La réserve foncière de Beaucemaine (18 hectares).

Parallèlement, l'installation du Centre de FormationdesApprentisetdusiègedelaChambre de Métiers et de l'Artisanat confortera l'image dynamique de Ploufragan, avec l'implantation de pôles de formations particulièrement innovants : l'ISTA (Institut Supérieur des Techniques Automobiles), le Véhipôle et le GNFA (Groupement National pour la Formation Automobile), Bâtipole et la Cité du Goût.

En 1976, construction du Centre de formation des Apprentis au Tertre de La Motte.

En 1983, la Chambre de métiers confirme son implantation à Ploufragan en construisant son siège à côté du CFA.

En 2008, construction du Véhipole 2, qui accueille le GNFA.

En 2013, est créée la Technopole Saint-Brieuc Armor, rassemblant ces 2 pôles (le Zoopôle de Ploufragan et le campus des métiers) de Ploufragan particulièrement innovants, à vocation nationale et internationale. Plus de 60 entreprises et organismes de recherche et formation y sont désormais installés, avec plus de 1200 salariés, chercheurs, techniciens, enseignants et plus de 1000 personnes en formation initiale ou continue.

En 2002, installation du Cnam avec un nouveau bâtiment en 2008.

Du zoopôle de Ploufragan à la Technopole de Saint-Brieuc Armor.

VILLE DE
Ploufragan

L’environnement, un enjeu de développement durable, inscrit dans l’agenda 21 communal

Des espaces naturels, pour une meilleure qualité de vie

Dans les années 2000, les questions d’environnement s’installent à la table des politiques publiques. Dès 1977, cette problématique à Ploufragan est prise en compte dans les documents d’urbanisme. L’aménagement de la vallée du Goëlo, voté en 1981, en est le symbole emblématique, même si d’autres projets se sont depuis réalisés.

Vallée du Goëlo, 20 hectares d’espace nature.

Petit bois de l’an 2000.

En 2006, la vallée devient le premier refuge LPO communal des Côtes d’Armor.

Fontaine des Villes Cadorées, avec un entretien respectueux des cycles naturels de la végétation.

Des aménagements piétonniers dans les quartiers

Aménagement piétonnier à travers les quartiers.

Attaché au bien-être des habitants, le conseil municipal a toujours encouragé l’embellissement du cadre de vie. Le concours des maisons fleuries pendant plusieurs décennies en est un exemple, ainsi que la création de nombreux espaces verts en centre-ville et dans les quartiers. Depuis 2008, la Ville s’attache à atteindre l’objectif zéro phyto sanitaire (réduction de 95% des désherbants utilisés entre 2007 et 2011).

Des espaces verts de qualité, une ville fleurie

Paillage pour éviter la prolifération des indésirables.

En 2016, la Ville introduit l'éco-pâturage dans la gestion de ses espaces naturels.

Le développement durable, un nouvel enjeu

Cette politique est formalisée depuis 2010 dans l’Agenda 21 communal. Il offre un cadre de travail pour mettre en œuvre les actions de développement durable de façon transversale : social, économique, culture, urbanisme, environnement. Chaque année, le Printemps du développement durable est une action concrète de cette politique, de même que la charte de l’arbre publiée en 2015.
Les premiers jardins familiaux communaux, créés en 2010, contribuent également à cette dynamique, avec une participation active des Ploufraganais sous l'impulsion de l'association les Biaux jardins.

Jardins familiaux du Clos des Bougnes.

Une ville moins énergivore et pour une énergie propre

Le choc pétrolier hier, l’empreinte carbone aujourd’hui, autant d’éléments pour la mise en place d’une politique d’économies d’énergie dans les bâtiments publics et la rénovation de l’éclairage public avec des éclairages économes. Depuis fin 2016, l’éclairage public est éteint de 23h à 6h du matin sur presque tout le territoire communal. D'autre part dès 2010, la Ville adhère à l'ALEC (Agence Locale de l’Energie et du Climat). Et en 2017, elle installe, avec le SDE, deux bornes de recharge pour véhicules électriques.

En 2006-2008, Réseau de Transport de l’Electricité (RTE) projette la construction d’une centrale à gaz sur le secteur du Pré Rio. Les citoyens ploufraganais avec le conseil municipal se mobilisent contre cette centrale. Le projet est définitivement abandonné en 2009.

Un patrimoine, entretenu et mis en valeur

Les trois allées couvertes, classées monuments historiques et entretenues par les services municipaux depuis 1994.

Chapelle de St-Hervé avant travaux, en 1999..

L’église après l’ouragan de 1987.

L’église rénovée, en 2009.

VILLE DE
Ploufragan

La solidarité intercommunale, une nécessité

Très vite, avant même que des lois ne viennent organiser la coopération intercommunale, la Ville de Ploufragan s'est fortement impliquée dans des actions de partenariat avec d'autres communes.

Des syndicats intercommunaux ont ainsi vu le jour pour gérer des problématiques dépassant le seul cadre communal, au niveau économique et aussi pour la gestion des transports et des déchets.

L'adhésion au service de transports en commun briochins

Dès 1969, Ploufragan adhère aux Transports Urbains Briochins gérés par la Ville de Saint-Brieuc.
En 1983, Saint-Brieuc, Trégueux et Ploufragan s'associent pour créer le STUB, Syndicat des Transports Urbains Briochins, qui gère désormais le réseau.
En 1992, le District du pays de Saint-Brieuc prend la compétence Transports, relayé ensuite par la communauté d'agglomération (Cabri).

Départ du bus place d'Iroise en 1989.

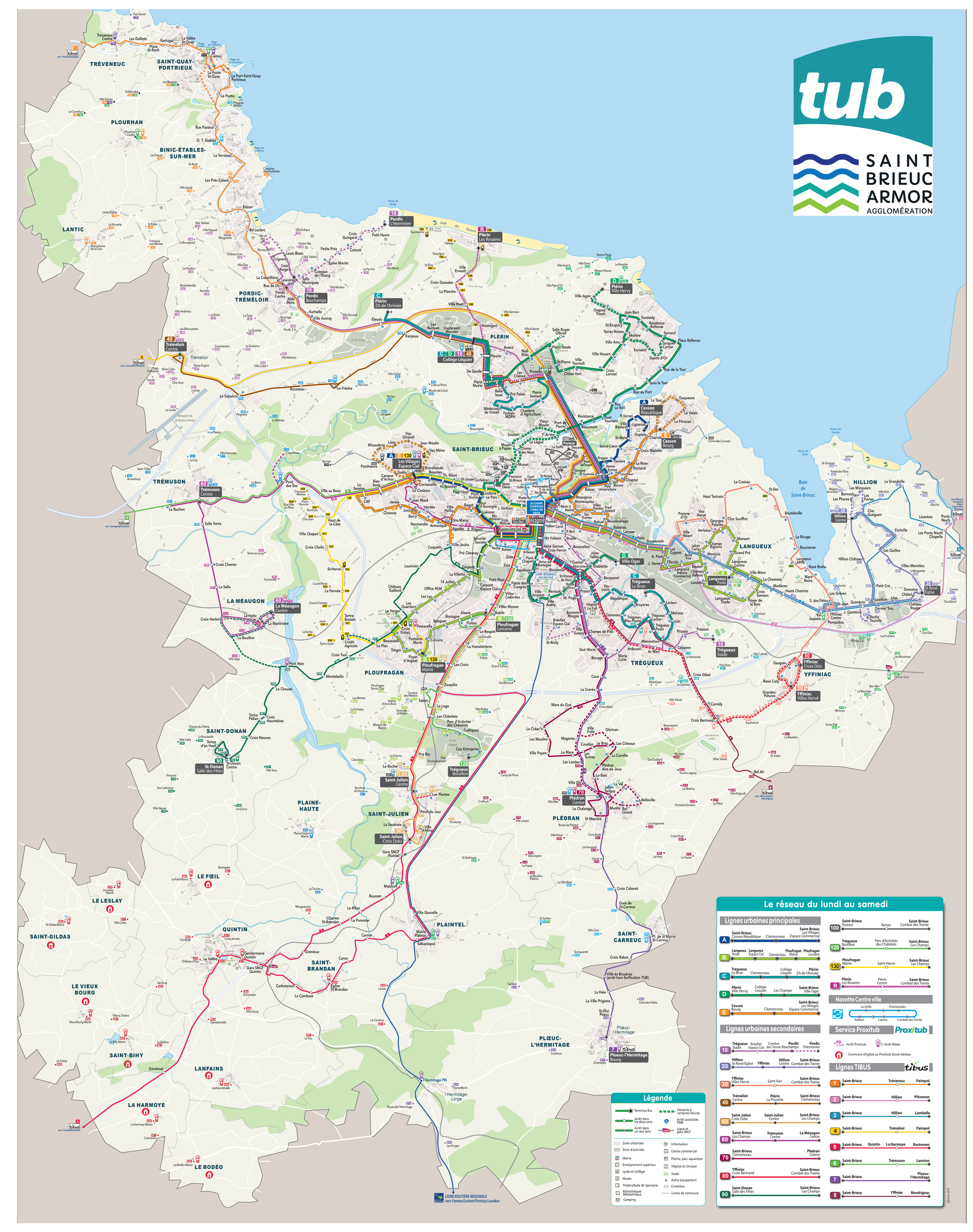

La gestion de la collecte et le traitement des déchets, une coopération aboutie, au-delà du territoire briochin.

En 1977, le problème est crucial pour Ploufragan : des décharges à ciel ouvert, pas de traitement et de recyclage, une collecte qui en est à ses balbutiements.

Fin 1978, après concertation avec de nombreuses communes, Jean Dérian, maire de Ploufragan, lance le projet d'un syndicat d'études : le SMICTOM (syndicat mixte intercommunal pout la collecte et le traitement des ordures ménagères) est ainsi créé pour réaliser l'usine de traitement des ordures ménagères autour de 20 communes adhérentes. La collecte, elle, reste un service municipal jusqu'en 2002.

2000-2004 :
La construction d'une nouvelle usine d'incinération est envisagée. En 2003, le débat citoyen s'en empare et le projet est abandonné. Dans le même temps, l'ouverture de déchèteries s'intensifie. Le ramassage au porte à porte des poubelles jaunes et vertes s'organise. Le tri est amélioré et la valorisation des déchets s'intensifie.

En 1997, un nouveau syndicat, le **SMETTRAL** (Syndicat Mixte d'Etudes pour le Tri et le TRaitement sur la zone centrALe des Côtes d'Armor) fédère 171 communes pour améliorer le service. Il prend le nom de **Kerval Centre Armor** en 2013. Les constructions de centres de tri de plus en plus performants se succèdent pour aller vers un territoire « zéro déchet, zéro gaspillage ».

Usine de traitement des Châtelets
« Saint-Brieuc avec nous ! »
L'usine de traitement des Châtelets a été inaugurée jeudi par Charles Josselin. 20 communes viennent chaque jour y déverser leurs ordures. Une absente de marque : Saint-Brieuc, qui doit donner sa réponse avant le 1er septembre

Après avoir inauguré la nouvelle usine, Charles Josselin a pu apprécier la qualité du compost produit aux Châtelets.

SAINT-BRIEUC. — 20 communes déversent leurs ordures dans cette usine de traitement. Mais la question qui se pose toujours est de savoir si Saint-Brieuc va rejoindre ou non le SICTOM des Châtelets.

25.000 tonnes d'ordures ménagères par an. C'est la capacité de traitement de la nouvelle usine des Châtelets créée par les 20 communes qui composent le SICTOM : Hillion, La Méaugon, Le Fœil, Le Leslay, Le Vieux Bourg, Plaine-Haute, Plaintel, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic, Quintin, Saint-Bihy, Saint-Brandan, Saint-Donan, Saint-Gildas, Saint-Julien, Trégueux et Trémuson.

Compost puis incinération

Plus de 10.000 tonnes de compost... pour l'instant

Bientôt une usine d'incinération à Yffiniac

Méthanisation ou SICTOM : Saint-Brieuc va devoir trancher

SAINT-BRIEUC. — La salle de commande de l'usine où tout est automatisé. On peut voir, à gauche, le grappin qui saisit les ordures avant de les diriger vers la trémie d'alimentation du broyeur.

SAINT-BRIEUC. — Des écrans de contrôle permettent de suivre en permanence les différentes phases de traitement des ordures ménagères.

Inauguration de l'usine de compostage et d'incinération, en 1986. L'incinération s'arrête en 1999 (Le Télégramme, juin 1986).

300 personnes ont pris part à cette première réunion publique, jeudi soir
Déchets à la tonne et mots au kilo

Et si on commençait chacun par produire moins de déchets et à mieux les trier ? C'est la leçon – pas franchement nouvelle - qui s'est dégagée, jeudi soir, à Robien, d'un débat un tantinet brouillon sur le thème « déchets et citoyenneté ».

Quel type d'usine le Smictom des Châtelets mettra-t-il en place demain pour traiter les ordures ménagères de l'agglomération briochine ? Pour se faire guider dans son choix, ce syndicat intercommunal a lancé un débat public d'un nouveau type, sur le mode dit de la « démocratie participative ».

« 12 citoyens pointus »

Au cœur de ce système (qui ne fait pas l'économie de toute une terminologie rébarbative), se trouve un « panel » de 12 citoyens, tirés au hasard sur des listes électorales. Forts de l'éclairage d'experts et des débats de quatre réunions publiques, ces citoyens émettront, en fin de processus, leurs recommandations... Que le Smictom suivra ou pas.

« Je suis contente qu'on donne aux citoyens la possibilité de donner leur avis sur un problème qui les concerne », a dit jeudi soir Hélène, une infirmière, l'une de ces 12 citoyens. **« Nous avons besoin d'enrichir notre réflexion »**, a complété Rémi, autre citoyen, qui travaille, lui, dans une banque et composte ses déchets.

Autant dire que les associations d'environnement, rodées à ces questions de longue date et venues en nombre jeudi soir, ne l'ont pas entendu de cette oreille. Selon elles, ce débat à 97 500 € est pipé, le Smictom ayant déjà arrêté son choix sur un projet d'incinérateur. Un mode de traitement qu'elles réfutent pour ses retombées sur la santé (les dioxines des fumées provoquent des cancers). Dans la salle, les citoyens du « panel » ont été tantôt qualifiés de **« naïfs »**, tantôt de **« citoyens pointus »**, par opposition à une **« masse sous-informée »**.

Annie Le Guillou, présidente de l'association Avec (Association pour faire vivre l'écologie et la citoyenneté), a saisi la réunion publique comme une occasion pour s'exprimer. Elle a mis les rieurs de son côté en lisant des passages de la « Gazette des communes ». Dans ce magazine, les élus se font expliquer comment **« seule la concertation désamorce le Nimby »**. Le Nimby (« not in my backyard » ; pas dans mon jardin, pas chez moi, en anglais), ce sont ces personnes qui ne veulent pas d'un équipement polluant près de chez eux.

Suremballage

Mais il faudrait peut-être d'abord que chacun se mette à produire moins de déchets. Pas facile, quand le système économique prise le suremballage, multiplie les sacs ou les bouteilles de plastique. Après dix ans d'efforts, les habitants de la communauté de communes de la porte d'Alsace ont réussi à faire tomber leur « production » de déchets ultimes à 77 kg par an et par habitant.

À comparer aux 680 kg produits par les habitants de Launay-Lantic, dénombrés par Thierry Burlot, le président du Smettral (Syndicat intercommunal d'étude et de traitement des déchets). Lui plaide pour **« des solutions multifilières et intercommunales, avec enfouissement ou incinération des déchets ultimes »**. Il souligne le travail de pointe conduit par les Côtes-d'Armor. Mais regrette que l'étude engagée par son syndicat sur les déchets de l'agglomération briochine ne se termine que bien après le débat public.

Quoi qu'il en soit, le choix de réduire nos déchets à la source, ne nous appartient que dans une proportion **« relativement minime »**, a dit Bernadette Vanden Driessche, une habitante de Saint-Donan. En clair, c'est tout un mode de consommation et un système économique qui sont à revoir.

Loïc CAILLEBOT.

A gauche sur la photo, Rémi et Hélène, deux des douze citoyens du « panel » de ce débat public. 300 personnes ont pris part, jeudi, à Robien, à cette réunion... pour une population concernée de plus de 140 000 habitants.

Débat citoyen en 2003 (Ouest France, septembre 2003).

Le nouveau centre de tri, construit en 2017.

La coopération intercommunale, un aboutissement institutionnel

En dehors des syndicats intercommunaux à vocation spécifique, un large mouvement de partenariat s'engage pour aboutir à la coopération intercommunale que l'on connaît aujourd'hui dans le cadre de la communauté d'agglomération, Saint-Brieuc Armor Agglomération.

De la charte à la communauté d'agglomération

Dès 1988, les élus élaborent une charte de l'agglomération de Saint-Brieuc autour de 3 axes de réflexion commune : l'économie, l'urbanisme-environnement et les équipements à vocation intercommunale.

CHARTE DE L'AGGLOMERATION DE ST-BRIEUC

PUISSANCE 12

JOURNAL D'INFORMATION DE L'AGGLOMERATION DE ST-BRIEUC N°1

Sept. 90

EDITORIAL

Une nouvelle étape

12 COMMUNES UNIES PAR UNE CHARTE, OPTIMISENT LEURS ATOUTS.

12 communes, 6 cantons, 105 000 habitants, l'agglomération briochine est bien le pôle urbain des Côtes d'Armor, phare d'un département en plein essor.

Les 12 communes de la Charte

Claude SAUNIER, Sénateur-maire de Saint-Brieuc, Président de la Charte.

La gazette

Ploufragan

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de PLOUFRAGAN (séance du 17 décembre 1991)

LE DISTRICT du pays de Saint-Brieuc

Le Conseil Municipal de PLOUFRAGAN a désigné ses représentants lors de la réunion du 17 décembre dernier: Jean DERIAN, André QUELEN, Pierre BOSCHER, Claude RIMBAULT, Albert MAHE et Célestin HENRI ont été élus conseillers districaux titulaires. Leurs suppléants sont Daniel CORNEC, Jeannine TARDIVEL, Michel GLOAGUEN, Armand JEGO, Yves HEUZE et Claude HAMON.

Claude RIMBAULT

En 1992, les travaux de la Charte aboutissent à la création du District du pays de Saint-Brieuc qui regroupe 14 communes. Le conseil municipal de Ploufragan désigne, parmi ses membres, cinq délégués titulaires.

Les compétences du district sont :
- Economie
- Secours et incendie
- Transports urbains
- Traitement des ordures ménagères
- Aménagement du pays de St-Brieuc (habitat et équipements)
- Tourisme-environnement (plan vert et bleu)

Quand le District devient la CABRI

Dossier

Le 27 Décembre 1991, le District du Pays de Saint-Brieuc, voyait le jour. 2 863 jours plus tard, il s'efface au profit de la CABRI (Communauté d'Agglomération BRIochine). Récit d'une évolution qui va changer la vie de l'agglomération.

Les compétences de la CABRI

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace
- La politique de l'habitat
- La politique de la ville
- La voirie communautaire et les transports urbains
- La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Les grands équipements sportifs
- L'action touristique
- La gestion de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc
- Le traitement des déchets ménagers et les déchetteries

29 Octobre 1999 le District du Pays de Saint-Brieuc est devenu la cabri

La CABRI agit pour vous... (le site aquatique, le vélodrome, la patinoire, la rocade urbaine, 3 opérations programmées d'amélioration de l'habitat, le programme de valorisation du patrimoine, le traitement des ordures ménagères, la gestion du TUB, etc.) ...sur les 14 communes de l'agglomération.

Point de repère

De nouvelles compétences à l'étude:
- Eau
- Assainissement
- Collecte des déchets ménagers
- Enseignement supérieur

cabri 7

En 1999, la communauté d'agglomération, la CABRI, fait suite au District. Le protocole d'accord élaboré par les 14 maires prévoit « un fonctionnement consensuel dans le respect de l'intégrité des communes ». Les délégués des communes de l'agglomération, élus par les conseils municipaux, votent progressivement l'extension de ses compétences.

Suite aux élections municipales de **2008,** la Cabri devient Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor. De nouvelles compétences s'ajoutent :
- l'assainissement collectif et l'eau
- la gestion des cours d'eau et des zones humides
- l'enseignement supérieur
- la gestion des terrains des gens du voyage
- la politique sportive d'intérêt communautaire
- le développement culturel d'intérêt communautaire

En 2014, les citoyens élisent les conseillers communautaires par liste fléchée lors des élections municipales. La dynamique se poursuit avec des compétences nouvelles.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), en 2016, encourage le regroupement de communes à plus grande échelle. Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor, Centre Armor Puissance 4, Quintin Communauté, Sud Goëlo et la commune de Saint-Carreuc se regroupent. La nouvelle communauté d'agglomération devient Saint-Brieuc Armor Agglomération. Elle regroupe 32 communes et concerne 150 743 habitants.

VILLE DE Ploufragan